

CGV-980328
UNIVERSITÉ DE MONCTON
134e séance du
CONSEIL DES GOUVERNEURS
Le 27 mars 1998 (de 18 h à 21 h 5)
Le 28 mars 1998 (de 8 h 30 à 10 h 55)
Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon
Campus de Moncton

Le 27 mars 1998

PRÉSENCES

Robert Asselin Étudiant (Moncton)
Daniel Bélanger Professeur (Edmundston)
Georges Bouchard Extérieur des régions
Annette M. Boucher Atlantique (N.-É.)
Laurie Boucher Sud-Est
René Boudreau Étudiant (Edmundston)
Paul L. Bourque Sud-Est
Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)
Jeannot Castonguay Nord-Ouest
Rino Castonguay Association des anciens, anciennes, amis et amies (Edmundston)
Louise Comeau Atlantique (I.P.É.)
Marcelle Fafard-Godbout, présidente Nord-Ouest
Serge Jolicoeur Professeur (Moncton)
Thérèse Landry-Martin Association des anciens, anciennes, amis et amies (Moncton)
Soeur Édith Léger Sud-Est
Alida Léveillé-Brown Nord-Est
Fernande Paulin Professeure(Shippagan)
Jean-Bernard Robichaud, recteur U de M
Dennis Savoie, vice-président Extérieur des régions
Julie Savoie Étudiante (Shippagan)
Jocelyne Vienneau Nord-Est

Invités et invitées

Paul-Émile Benoit, directeur, Communications Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Yvon Fontaine, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M
Fernand Landry, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Colette Landry Martin, directrice générale, Éducation permanente (DGEP) U de M
Line Leduc, secrétaire des instances Moncton
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton
Claudette Trudeau, directrice générale des services universitaires (DGSU) Moncton

ABSENCES MOTIVÉES : Yvan Bastien, Bernard Beaudin, Roger Gervais, Lucie Lavigne, Léonce Losier, Antonine Maillet et Mildred Pinet

TABLE DES MATIÈRES

Page

Le 27 mars 1998

1. OUVERTURE	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES ET DES INVITÉS	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
7. CORRESPONDANCE	4
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-971129	4
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU CGV	5
10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-980129 ET CEX-980312	5
11. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX	5
11.1 CEX-980129	5
11.2 CEX-980312	5
11.2.1 Lettre du président de la FÉÉCUM, Robert Asselin	5
11.2.2 Rapport sur l'endettement et colloque sur le financement des études postsecondaires	5
11.2.3 Nominations	6
11.2.4 Congé d'études avec bourse (Campus de Moncton)	6
11.2.5 Permanence d'emploi (Campus de Shippagan)	6
11.2.6 Promotion (Campus de Shippagan)	7
11.2.7 Comité de mise en candidature	7
11.2.8 Lettre de Guylaine Girard, Serge Jolicoeur, Pierre Hébert et Luc Ouellet	7
12. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CCJ-980205 ET CCJ-980223	8
13. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CCJ	8
13.1 CCJ-980205	8
13.1.1 Comité de sélection des grades honorifiques	8
13.1.2 Doctorats honorifiques	8
13.1.3 Baccalauréat en technologie, majeure technologie en industrie	8
13.1.4 Baccalauréat ès sciences en techniques radiologiques	8
13.1.5 Mineure en sciences sociales	9
13.1.6 Mineure en développement personnel et social	9
13.1.7 Baccalauréat ès arts, spécialisation français	9
13.2 CCJ-980223	10
13.2.1 Baccalauréat ès sciences en sciences et technologie des aliments	10
14. SUIVI DES RÉUNIONS SAC-971205 ET SAC-980305	10
14.1 SAC-971205	10
14.2 SAC-980305	11

15. OPÉRATION *CONVERGENCE* : SUIVI 11
16. NOMINATION 12
16.1 Directeur ou directrice des Services pédagogiques au Campus de Shippagan 12
17. RAPPORT DU RECTEUR 12
PROCHAINES RÉUNIONS 13
AJOURNEMENT 13

Le 28 mars 1998

OUVERTURE 14
BUDGET 1998-1999 14
CLÔTURE 16

DOCUMENTS 17

Document A : Ordre du jour adopté A(1)
Document B : Procès-verbal CCJ-980205 B(1-203)
Document C : Procès-verbal CCJ-980223 C(1-7)
Document D : Budget estimé pour la création du programme B. Sc. sciences et technologie des aliments (biotechnologie) D(1-2)
Document E : Opération *Convergence* E(1)
Document F : Rapport du recteur F(1-21)
Document G : Budget 1998-1999 G(1-41)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs sont maintenant sur la Toile à l'adresse suivante: <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/cgv/html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version *complète* ou se procurer une photocopie des annexes à la Direction générale des services universitaires.

1. OUVERTURE

La présidente appelle l'assemblée à l'ordre à 18 h 8 et remercie les membres d'avoir bien voulu se déplacer malgré les changements apportés à l'heure de la réunion.

R : 01-CGV-980328

Louise Comeau, appuyée par Alida Léveillé-Brown, propose :

« *Que l'on accepte que l'heure de la réunion ait été changée.* »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

La présidente invite l'assemblée à se recueillir et à penser tout particulièrement au Docteur Léon Richard, à Daniel Bujold, fils de Marcel Bujold, à Yves Landry, docteur d'honneur de l'Université, et à Richard Savoie, ancien membre et ancien président du CGV, qui sont décédés récemment.

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES ET DES INVITÉS

La présidente souhaite la bienvenue aux personnes qui assistent au Conseil pour la première fois: **Thérèse Landry-Martin**, représentante de l'Association des anciennes, anciens, amies et amis du Campus de Moncton; **Roger Gervais**, vice-recteur au Campus d'Edmundston; **Claudette S. Trudeau**, directrice générale des services universitaires; **Line Leduc**, secrétaire des instances.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire des instances donne lecture de l'avis de convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la secrétaire des instances.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1.

On s'entend pour traiter toutes les rubriques, sauf celle du *Budget 1998-1999* qui sera traitée samedi matin.

R : 02-CGV-980328

Paul L. Bourque, appuyé par Édith Léger, propose :

« *Que l'assemblée adopte l'ordre du jour modifié.* »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

7. CORRESPONDANCE

Aucune, sauf celle qui a été traitée au Comité exécutif.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-971129

Correction : Sur la page couverture, il faut lire 29 novembre 1997 et non 29 décembre 1997.

R : 03-CGV-980328

Jeannot Castonguay, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

« *Que l'assemblée adopte le procès-verbal CGV-971129.* »

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU CGV

Aucune.

10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-980129 ET CEX-980312

R : 04-CGV-980328

Serge Jolicoeur, appuyé par Thérèse Landry-Martin, propose :

« *Que l'assemblée reçoive les procès-verbaux CEX980129 et CEX-980312.* »

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

11. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX

11.1 CEX-980129

Aucune.

11.2 CEX-980312

11.2.1 *Lettre du président de la FÉÉCUM, Robert Asselin*

Cette question sera discutée lors de l'étude du budget 1998-1999.

11.2.2 *Rapport sur l'endettement et colloque sur le financement des études*

postsecondaires

Deux documents ont été envoyés aux membres par courrier. Cette question sera traitée lors de l'étude du budget 1998-1999.

11.2.3 *Nominations*

R : 05-CGV-980328

Dennis Savoie, appuyé par Daniel Bélanger, propose :

« *Que, conformément à la Politique de sélection des cadres adoptée au CGV-940924 et compte tenu des objectifs visés par cette politique, **Jean-Louis Daigle** soit nommé directeur du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada (Campus d'Edmundston), et ce, à compter du 14 avril 1998;*

*que, conformément à l'article 20 de la convention collective actuellement en vigueur entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton et compte tenu des objectifs visés par cet article, **Katherine Marcoccio** soit nommée directrice de l'École de travail social pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1er juillet 1998 au 30 juin 2003. »*

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

11.2.4 *Congé d'études avec bourse (Campus de Moncton)*

R : 06-CGV-980328

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Serge Jolicoeur, propose :

« *Que, conformément aux stipulations de l'article 28 de la convention collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton et compte tenu des objectifs visés par cet article, un congé d'études avec bourse de 10 000 \$ soit accordé au professeur **Pierre Godbout** (École des sciences infirmières) pour l'année universitaire 1998-1999 (1er juillet 1998 au 30 juin 1999) afin de lui permettre de poursuivre ses études doctorales. »*

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

11.2.5 *Permanence d'emploi (Campus de Shippagan)*

R : 07-CGV-980328

Fernande Paulin, appuyée par Jocelyne Vienneau, propose :

« *Que, conformément aux stipulations de l'article 28 de la convention collective en vigueur entre l'APPUMAS et l'Université de Moncton et compte tenu des objectifs visés par cet article, la permanence d'emploi soit attribuée au professeur **Jules de Tibeiro** à compter du 1er juillet 1998. »*

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

11.2.6 *Promotion (Campus de Shippagan)*

R : 08-CGV-980328

Fernande Paulin, appuyée par Alida Léveillé-Brown, propose :

« *Que, conformément aux stipulations de l'article 28 de la convention collective en vigueur entre l'APPUMAS et l'Université de Moncton et compte tenu des objectifs visés par cet article, la promotion au rang d'agrégé soit accordée au professeur **Benoit Ferron** à compter du 1er juillet 1998.* »

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

11.2.7 *Comité de mise en candidature*

Le rôle de ce Comité est de voir au remplacement des membres du Conseil dont le mandat se termine et de s'assurer qu'il y ait des membres au Comité exécutif. Marcelle Fafard-Godbout, dont le mandat se termine, précise qu'elle a l'intention de demander un deuxième mandat à la présidence du Conseil. Les membres dont le mandat arrive à échéance sont Yvan Bastien, Bernard Beaudin, Annette M. Boucher, Paul L. Bourque, Marcelle Fafard-Godbout, Thérèse Landry-Martin et Lucie Lavigne.

R : 09-CGV-980328

Mises en candidature :

Jeannot Castonguay Proposé par Rino Castonguay

Édith Léger Proposée par Paul L. Bourque

Léonce Losier Proposé par Fernande Paulin

Dennis Savoie Proposé par Paul L. Bourque

(Celui-ci se désiste)

La présidente proclame l'élection de **Jeannot Castonguay, Édith Léger et Léonce Losier** au Comité de mise en candidature.

R : 10-CGV-980328

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Georges Bouchard, propose :

« *Que **Dennis Savoie** agisse comme substitut dans l'éventualité où Léonce Losier ne pourrait pas siéger à ce comité de mise en candidature.* »

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

11.2.8 *Lettre de Guylaine Girard, Serge Jolicoeur, Pierre Hébert et Luc Ouellet*

La présidente précise que la réponse est presque prête et qu'elle devrait être expédiée très prochainement.

12. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CCJ-980205 ET CCJ-980223

Voir le Document B, p. 1-203 et le Document C, p. 1-7.

R : 11-CGV-980328

Dennis Savoie, appuyé par Louise Comeau, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux du Comité conjoint de la planification (CCJ-980205 et CCJ-980223).* »

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

13. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CCJ)

13.1 CCJ-980205

13.1.1 *Comité de sélection des grades honorifiques*

À sa dernière réunion, le Sénat a approuvé la recommandation du Conseil.

13.1.2 *Doctorats honorifiques*

Moncton

M. Le juge Michel Bastarache Doctorat *honoris causa* en droit

Jean-Paul Hubert Doctorat *honoris causa* en relations internationales

Frédéric Landry Doctorat *honoris causa* en histoire

Suzanne Lévesque Doctorat *honoris causa* en sciences humaines

H. Harrison McCain Doctorat *honoris causa* en administration des affaires

Edmundston

Yolande Lepage Cyr Doctorat *honoris causa* en science infirmière

Jacques Savoie Doctorat *honoris causa* en lettres

Shippagan

Bélonie Mallet Doctorat *honoris causa* en administration

13.1.3 *Baccalauréat en technologie, majeure technologie en industrie*

R : 12-CGV-980328

Dennis Savoie, appuyé par Édith Léger, propose :

« Que soit adopté le nouveau programme de Baccalauréat en technologie, majeure technologie en industrie, et qu'il soit réévalué après une période de quatre ans. »

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

13.1.4 *Baccalauréat ès sciences en techniques radiologiques*

Il s'agit du premier programme articulé créé à l'Université. Le programme relève de la Faculté des sciences et a été développé conjointement avec le Collège communautaire de Campbellton qui, lui, s'est associé à l'Hôpital Georges-L.-Dumont. Au Nouveau-Brunswick, cette formation est offerte en anglais seulement (UNB). Des cégeps du Québec l'offrent en français. Il est à noter que le Sénat académique a recommandé que ce programme soit contingenté à cinq étudiantes ou étudiants.

R : 13-CGV-980328

Dennis Savoie, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

« Que soit approuvé le nouveau programme de Baccalauréat ès sciences en techniques radiologiques (B. Sc. T.R.) tel que présenté dans le document du 3 février 1998, incluant la création de cours RD réservés aux étudiantes et aux étudiants inscrits à ce programme. »

Vote sur R13 unanime ADOPTÉE

13.1.5 *Mineure en sciences sociales*

R : 14-CGV-980328

Dennis Savoie, appuyé par Annette M. Boucher, propose :

« Que soit approuvé le programme de mineure en sciences sociales (à l'exception des cours DR) et que ce programme soit ouvert aux étudiantes et aux étudiants de l'Université de Moncton inscrits à des programmes de majeure, à l'exclusion de ceux qui sont inscrits à la Faculté des sciences sociales. »

Vote sur R14 unanime ADOPTÉE

13.1.6 Mineure en développement personnel et social

R : 15-CGV-980328

Dennis Savoie, appuyé par Rino Castonguay, propose :

« *Que soit acceptée la création d'une mineure en développement personnel et social.* »

Vote sur R15 unanime ADOPTÉE

13.1.7 Baccalauréat ès arts, spécialisation français

R : 16-CGV-980328

Dennis Savoie, appuyé par Thérèse Landry-Martin, propose :

« *Que soit approuvées l'abolition de l'ancien programme de spécialisation en français et la création de deux nouveaux programmes de spécialisation, linguistique et littérature, incluant la modification, l'abolition et la création de cours.* »

Vote sur R16 unanime ADOPTÉE

R : 17-CGV-980328

Dennis Savoie, appuyé par Édith Léger, propose :

« *Que soit acceptées l'abolition du programme de majeure en français et la création d'une majeure en études françaises (sans profil).* »

Vote sur R17 unanime ADOPTÉE

13.2 CCJ-980223

13.2.1 Baccalauréat ès sciences en sciences et technologie des aliments

(biotechnologie) (Voir le Document D, p. 1-2.)

R : 18-CGV-980328

Dennis Savoie, appuyé de Alida Léveillé-Brown, propose :

« *Que soit acceptée la création du Baccalauréat ès sciences en sciences et technologies des aliments.* »

À l'origine, l'École de nutrition et d'études familiales avait présenté deux programmes, dont un programme articulé (avec le Collège communautaire d'Edmundston). Ce dernier est toujours à l'étude. Les cours de biotechnologie qu'on crée ne sont pas offerts par le Collège. La biotechnologie des aliments est un domaine de pointe et l'Université a été désignée par l'agence BioAtlantech comme centre d'excellence en ce domaine. Un tableau financier accompagne la proposition de l'École. L'exploitation et le développement du programme seront adaptés selon les ressources financières disponibles.

Vote sur R18 unanime ADOPTÉE

14. SUIVI DES RÉUNIONS SAC-971205 ET SAC-980305

14.1 SAC-971205

Programmes d'informatique : Ce programme a été soumis à la CESP. Les commentaires reçus sont très positifs.

Programme de Baccalauréat pour infirmière ou infirmier immatriculé : On prévoit 30 inscriptions pour chacun des trois campus.

B.A. multidisciplinaire : La deuxième année sera offerte au Campus de Shippagan.

Règlement universitaire 6.2 : Il s'agit de cours de français pour le programme d'immersion. Avant, on ne reconnaissait pas ces cours dans les programmes universitaires. Cette modification favorisera le recrutement.

Calendrier universitaire : Le Sénat a accepté de déplacer le début des cours en raison de la tenue du Sommet de la francophonie, en septembre 1999.

Formation linguistique : Le comité a commencé son travail en octobre et soumettra ses premières propositions en mai. Il s'agit, dans le cadre de la réforme des cours de langue, de créer un cours obligatoire qui permettra notamment de diagnostiquer les besoins en formation linguistique des étudiantes et des étudiants.

Abolition du diplôme en administration publique : Un nouveau certificat en administration publique a été créé de même qu'un nouveau diplôme de 2e cycle en administration publique. Le programme que l'on a aboli était devenu désuet.

Première année des sciences forestières au Campus de Moncton : On a substitué un cours FO afin d'offrir la première année de ce programme à Moncton.

14.2 SAC-980305

Comité de sélection des grades honorifiques : Il faudra changer le règlement puisque le Sénat a accepté d'inclure dans le Comité un ou une membre du Conseil des gouverneurs.

Professeure et professeurs émérites : Les personnes suivantes seront élevées au rang de professeure et professeurs émérites : Fernand Arsenault, Soeur Georgette Desjardins, Fernand Girouard et Léonard J. LeBlanc.

Rapport du Comité des programmes : En janvier 1997, un plan d'ajustement avait été déposé au Sénat. Ce plan comprenait deux volets : les programmes et les structures académiques. Du côté des programmes, on a fait beaucoup de travail pour répondre aux demandes de rationalisation.

•Résumé des discussions

On ne peut évaluer avec des chiffres le travail accompli. Le Sénat avait défini deux paramètres : accroître la formation par et à la recherche et améliorer le cyclage des cours. Les modifications apportées à la gestion des programmes sont faites avec un souci d'économie. L'efficacité est une notion qu'on peut difficilement mesurer avec des chiffres. Dans le secteur académique, la façon d'économiser serait de réduire des postes; mais on ne peut maintenir les programmes, en créer de nouveaux pour que l'Université demeure compétitive et continuer à réduire les ressources professorales.

La réforme des structures n'est pas un travail simple. Le comité travaille très activement. Le Sénat académique a d'ailleurs proposé que le comité élargisse son mandat et que son échéancier soit prolongé. Le comité prévoit déposer son rapport final au mois d'octobre.

OPÉRATION CONVERGENCE : SUIVI

Voir le document E, p. 1.

Le recteur rappelle aux membres que l'Opération convergence visait à faire un rapprochement entre le Conseil des gouverneurs et le Sénat académique. Il y a eu un colloque conjoint en octobre 1997; après ce colloque, le Comité a poursuivi son travail. Le Comité propose de retenir une approche ciblée plutôt qu'englobante, c'est-à-dire de travailler sur une ou deux questions importantes, soit la mission et la clientèle de l'Université. Le Comité travaillera encore une année. Il faudrait pour cela nommer trois membres du Conseil des gouverneurs pour remplacer Lucille Collette, Bernard Beaudin et Paul L. Bourque. Convergence est un comité *ad hoc*; mais il existe déjà une instance entre le Conseil des gouverneurs et le Sénat académique : le Comité conjoint de la planification. Le Comité convergence propose donc de continuer ses activités pendant encore une année et d'entamer des discussions avec le Comité conjoint afin que celui-ci élargisse son mandat pour y inclure celui de convergence. Il est proposé de nommer au Comité convergence les trois membres qui siègent déjà au Comité conjoint de la planification.

R : 19-CGV-980328

Georges Bouchard, appuyé par Dennis Savoie, propose :

« *Que l'on choisisse les trois membres à l'intérieur du Comité conjoint de la planification.* »

Vote sur R19 unanime ADOPTÉE

Note : Le 27 novembre est la date choisie pour la grande journée de rassemblement.

Pause de 7 h 44 à 7 h 55.

16. NOMINATION

16.2 *Directeur ou directrice des Services pédagogiques au Campus de Shippagan*

R : 20-CGV-980328

Jean-Bernard Robichaud, appuyé par Daniel Bélanger, propose :

« *Qu'Edgar Robichaud soit nommé au poste de directeur des Services pédagogiques pour un mandat régulier de cinq ans, soit du 1er juillet 1998 au 30 juin 2003.* »

Vote sur R20 unanime ADOPTÉE

17. RAPPORT DU RECTEUR

Voir le Document F, p. 1-21.

Le recteur attire l'attention des membres sur certains éléments de son rapport.

La politique sur le harcèlement sexuel et le harcèlement sexiste

Beaucoup de questions ont surgi, dans la communauté universitaire et dans le public, autour de la politique en matière de harcèlement sexuel. L'Université a la stricte obligation de respecter la confidentialité dans ces dossiers. À l'heure actuelle, les organismes qui réclamaient la confidentialité la lui reprochent. Cependant, le respect de la vie privée est le principe le plus important. Si on ne tient pas compte de ce principe, on perd la confiance des personnes plaignantes. Dans les deux dossiers, qui ne sont d'ailleurs pas clos, l'Université a agi avec tout le professionnalisme possible; les procédures prévues ont été respectées.

D'après ce qu'on a pu lire dans les journaux, le public avait l'impression que les décisions émanaient du Conseil des gouverneurs; il aurait fallu démentir cette rumeur. Marie Brunelle, conseillère en matière de harcèlement sexuel et de harcèlement sexiste, a fait cette précision.

Le financement des études postsecondaires

En fait, le budget tourne essentiellement autour de cette question. Le recteur félicite Robert Asselin, président de la FÉÉCUM, pour le travail qu'il a effectué avec le comité organisateur. La conclusion du colloque veut qu'il y ait formation d'une coalition de gens, représentatifs de la communauté et sensibilisés au problème, qui se charge d'envoyer le message au gouvernement provincial. Cette coalition est nécessaire. Quelque chose doit être fait pour le financement des études postsecondaires. L'Université doit-elle agir avec les autres universités du Nouveau-Brunswick ou miser plutôt sur sa particularité? Il faudra en discuter. Il reste que ce dossier est urgent. L'administration de l'Université ne devrait pas être le porte-parole de la coalition; ce sont les gens de la communauté qui joueraient ce rôle. Il serait approprié que des membres du Conseil des gouverneurs fassent partie de la coalition. Il y aura une réunion extraordinaire du Comité exécutif afin d'élaborer une stratégie plus complète.

Le Parc scientifique

Le parc scientifique est en activité et compte dix locataires, ce qui représente une occupation maximale. (Une annexe au rapport donne plus de détails à ce sujet.)

Lancement officiel des programmes coop

Les médias ont bien couvert le lancement. L'Université offre déjà neuf programmes coop et a l'intention d'en créer d'autres.

Remerciements à Fernand Landry

Fernand Landry quittera son poste le 30 avril. Il a rendu de grands services à l'Université. Les membres du Conseil le remercient chaleureusement et lui souhaitent tout le succès possible.

On espérait pouvoir faire une recommandation lors de la présente réunion pour le remplacement du VRARH, mais cela n'est pas possible. Donald Cormier, directeur du Service des finances, accepterait d'occuper le poste de vice-recteur par intérim. Vers le 15 avril, le Comité de sélection pourra prendre sa décision. Entre le 15 avril et le 6 juin, date prévue du prochain Conseil des gouverneurs, il risque d'y avoir des rumeurs. Il faut rappeler qu'une vice-rectrice ou un vice-recteur est nommé par le Conseil des gouverneurs, par vote secret, et que la candidature doit recueillir les deux tiers des voix. La situation est plus ou moins confortable, car les personnes qui ont posé leur candidature voudrait connaître le verdict du Comité le plus rapidement possible. Il est suggéré que le Conseil des gouverneurs révise sa politique de sélection des cadres de telle sorte qu'elle permette des délais plus courts, des actions plus rapides. La nomination aura lieu le 6 juin.

18. PROCHAINES RÉUNIONS

Les prochaines réunions du Conseil des gouverneurs auront lieu aux dates suivantes :

le 6 juin 1998 à Shippagan;

le 19 septembre 1998 à Edmundston;

le 28 novembre 1998 à Moncton;

le 10 avril 1999 à Moncton.

Un étudiant membre du Conseil se demande si on pourrait accommoder les étudiants et les étudiantes, car les nouveaux élus commencent au début avril. Il serait préférable que la réunion du Conseil soit à la fin mars.

À une certaine époque, la réunion du Conseil avait lieu fin avril. Si on la tient en mars, le Service des finances doit travailler dans des délais très courts. On souhaiterait que, l'an prochain, la situation ne se répète pas.

La date retenue pour le Conseil de juin pose un problème, puisque la veille se tiendra le colloque provincial sur la formation professionnelle pour le personnel de bureau. Le Comité exécutif étudiera la question lors de sa prochaine réunion.

19. AJOURNEMENT

La séance est levée à 21 h 5.

Note : Le point « Évaluation du recteur », qui faisait partie de l'ordre du jour, a été traité à huis clos.

Le 28 mars 1998

PRÉSENCES

Robert Asselin Étudiant (Moncton)

Daniel Bélanger Professeur (Edmundston)

Georges Bouchard Extérieur des régions

Annette M. Boucher Atlantique (N.-É.)

Laurie Boucher Sud-Est

René Boudreau Étudiant (Edmundston)

Paul L. Bourque Sud-Est

Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)

Jeannot Castonguay Nord-Ouest

Rino Castonguay Association des anciens, anciennes, amis et amies (Edmundston)

Louise Comeau Atlantique (I.P.É.)

Marcelle Fafard-Godbout, présidente Nord-Ouest

Serge Jolicoeur Professeur (Moncton)

Thérèse Landry-Martin Association des anciens, anciennes, amis et amies (Moncton)

Lucie Lavigne Nord-Ouest

Soeur Édith Léger Sud-Est
Alida Léveillé-Brown Nord-Est
Fernande Paulin Professeure(Shippagan)
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)
Jean-Bernard Robichaud, recteur U de M
Dennis Savoie, vice-président Extérieur des régions
Julie Savoie Étudiante (Shippagan)
Jocelyne Vienneau Nord-Est

Invités et invitées

Paul-Émile Benoit, directeur, Communications Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Donald Cormier, directeur, Service des finances Moncton
Yvon Fontaine, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M
Daniel Godbout, directeur adjoint, Service des finances Moncton
Fernand Landry, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Colette Landry Martin, directrice générale, Éducation permanente (DGEP) U de M
Line Leduc, secrétaire des instances Moncton
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton
Claudette Trudeau, directrice générale des services universitaires Moncton

ABSENCES MOTIVÉES : Yvan Bastien, Bernard Beaudin, Roger Gervais, Léonce Losier et Antonine Maillet

20. OUVERTURE

La présidente appelle l'assemblée à l'ordre à 8 h 30.

BUDGET 1998-1999

Voir le Document G, p. 1-41.

Page 3

Principe 1 : On a tenu compte du cri d'alarme des facultés : elles ne peuvent plus faire de compressions.

Principe 2 : Des unités visent à développer le plus grand nombre possible de programmes coop.

Principe 4 : Une somme importante est prévue pour l'acquittement des coûts du programme.

Page 4

52% des étudiantes et des étudiants inscrits à l'Université doivent emprunter et la moitié d'entre eux - donc 26% - empruntent le montant maximum. C'est pour eux qu'on augmente le budget d'aide aux étudiantes et aux étudiants. Il y a probablement des institutions qui accordent des prêts personnels aux étudiantes et aux étudiants, mais il n'existe pas de données à ce sujet. Ce qu'on sait, c'est que six mois après la fin de ses études, une personne est censée commencer à rembourser les prêts gouvernementaux.

Page 5

Résumé des discussions

La situation du Québec est différente et on ne peut s'y comparer. Quand le gouvernement a réduit ses subventions, le fardeau des parents, des étudiantes et des étudiants a augmenté. La politique de rattrapage présentée par l'Université, il y a quelques années, pour que les frais de scolarité soient comparables à la moyenne des frais exigés par les autres universités du Nouveau-Brunswick, a été rejetée. Si l'Université veut être compétitive avec les autres, ses revenus doivent cesser de diminuer.

L'Université a connu une baisse de 800 étudiantes et étudiants au cours des quatre dernières années. Cette diminution est-elle due aux frais de scolarité, qui constituent une barrière? Est-elle due à la compétition faite par les autres universités qui viennent recruter ici? Les avis sont partagés.

Il est difficile de connaître l'intention des autres universités de la province en ce qui concerne une hausse possible des frais de scolarité (l'Université de Moncton est la première, cette année, à présenter son budget). Il faut que l'Université, quoi qu'il en soit, s'assure d'offrir des services de haute qualité si elle veut garder sa clientèle.

Il y a opposition à la hausse proposée des droits de scolarité. Elle n'est pas raisonnable. Il faut trouver d'autres solutions.

Quand les autres universités auront voté leur budget, la position relative de l'Université de Moncton n'aura probablement pas changé.

Les difficultés financières des étudiantes et des étudiants sont réelles, mais les bourses créées pour les plus pauvres constituent un effort. Il y a un problème réel d'endettement, mais c'est le gouvernement qui peut le régler. Compte tenu des changements démographiques, l'Université doit se faire une place sur la scène nationale. On ne peut nier que l'augmentation demandée (10%) est considérable, mais serait-il raisonnable d'agir autrement? La diminution du nombre d'inscriptions n'est pas nécessairement attribuable aux seuls frais de scolarité. Il y a le facteur compétition : les jeunes veulent de la qualité et ils iront la chercher où elle se trouve. Les changements au programme de prêts et bourses sont, en bonne partie, la cause du problème de l'endettement. C'est un problème social et il faut agir dans ce dossier, exercer des pressions auprès du gouvernement pour qu'il revoie sa politique en matière de financement des études postsecondaires.

Page 6

Aucune augmentation de frais n'est prévue, si ce n'est celle des droits de scolarité. Il y a des changements au sujet des frais différentiels pour les étudiantes et les étudiants étrangers. Ces changements ne provoquent ni perte ni gain immédiats.

Page 10

M. Finn avait fait approuver le principe voulant que le fait français soit reconnu dans le budget. Le gouvernement, sans consultation, a éliminé ce principe. Cette question devra être étudiée au Comité exécutif. Il faut aussi faire reconnaître que l'Université de Moncton est une université en développement.

La diminution des subventions est répartie comme suit : Moncton, 2,28 %; Edmundston, 1,32 %; Shippagan 2,05 %.

Page 11

Il y a présentation d'un tableau faisant état du programme des retraites anticipées.

Page 12

Il y a une augmentation de 8 000 \$ dans l'administration générale. Certains postes doivent être comblés (ex. Direction aux affaires professorales). Le projet Banner et trois postes de technicienne ou technicien expliquent la variation de 13,6 % en informatique et développement technologique. 35 000 \$ seront consacrés à la rénovation des équipements du CEPS.

Page 13

On a demandé une subvention de 160 000 \$ à la CESPM pour la réparation du système électrique du pavillon Simon-Larouche à Edmundston.

Page 16

Sur les 44 000 \$ alloués aux services aux étudiants, 23 000 \$ seront accordés en bourses.

R : 21-CGV-980328

Dennis Savoie, appuyé par Lucie Lavigne, propose :

« *Que le budget 1998-1999 soit adopté tel qu'il a été présenté.* »

Le vote secret est demandé.

Scrutatrices : Claudette S. Trudeau et Colette Landry-Martin.

Vote sur R21 Pour 17 Contre 5 Abstention 1 ADOPTÉE

Fernand Landry remercie toutes les personnes qui ont collaboré à la préparation du budget : Donald Cormier et Daniel Godbout; Yvon Fontaine et le recteur; Armand Caron et Roger Gervais. Il remercie aussi l'Université et le Conseil des gouverneurs de lui avoir permis d'occuper les fonctions de VRARH, les étudiantes et les étudiants avec qui il a travaillé, et les associations syndicales.

La présidente tient à souligner la contribution de Julie Savoie, René Boudreau et Robert Asselin, étudiante et étudiants, et les félicite pour la façon dont ont été menées les récentes manifestations étudiantes.

CLÔTURE

La séance est levée à 10 h 55.

Contresigné le _____

_____ Marcelle Fafard-Godbout, présidente

_____ Line Leduc, secrétaire des instances